



ÉOLIENNE

Plusieurs parcs éoliens seront construits en Montérégie au cours des prochaines années. Les éoliennes modernes sont des structures imposantes, atteignant 140 m de hauteur. Chaque pale mesure environ 40 m. Certains de ces parcs sont implantés à proximité de zones habitées, comme ce sera le cas en Montérégie.

La proximité des éoliennes avec les résidences soulève parfois des inquiétudes chez les citoyens quant aux effets potentiels sur leur santé et sur leur qualité de vie.

Projet de parc éolien	Nombre d'éoliennes	Municipalités d'accueil	Mise en service
<i>Montérégie</i>	44	Saint-Isidore, Saint-Rémi, Saint-Michel, Saint-Constant et Mercier	2012
<i>Saint-Valentin</i>	25	Saint-Valentin, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	2012
<i>Pierre de Saurel</i>	nd	Yamaska, Saint-Robert, Saint-Aimé	2015
<i>Saint-Cyprien</i>	nd	Saint-Cyprien-de-Napierville	2015

Source : Hydro-Québec

Avant d'être implanté, chaque projet doit se conformer aux procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévu par la *Loi sur la qualité de l'environnement*. La Direction de santé publique de la Montérégie participe activement à ce processus en s'assurant que l'étude d'impact produite par le promoteur est recevable d'un point de vue de santé publique. De plus, elle agit en tant que personne-ressource dans le cadre des audiences du BAPE et émet ses recommandations quant au projet dans un mémoire. Finalement, la DSP se prononce sur l'acceptabilité du projet.